



Syndicat Mixte
Interdépartemental
d'Aménagement
du Chéran

Envoyé en préfecture le 18/02/2026

Reçu en préfecture le 18/02/2026

Publié le 18/02/2026

ID : 074-257401984-20260126-DEC_2026_001-AR



Réf. : Marché public par délégation
Marché n° : M_2026_001

DECISION: 2026_001

Le Président du SMIAC

- Vu le code général des collectivités territoriales article L 2122-22, L 2122 23, L 2131-2, L 5211-2 et L 5211-3,
 - Vu l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de la commande publique,
 - Vu le Décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la commande publique,
- Vu la délibération n° D_B_002_21 du 26/02/2021 portant délégation de signature au Président pour les marchés inférieurs à 100 000€ HT,

DECIDE

Article 1 : D'attribuer et de signer le marché relatif à l'opération :

Etude des écoulements souterrains du Nant de la Montagne et proposition de solutions pour limiter les résurgences causant des inondations

✓ Titulaire du marché :

Bureau d'étude Cohérence
29 Place Pierre Bonnet
73460 GRESY-SUR-ISERE

Pour un montant total de 10 180,00 € HT pour la tranche ferme avec option et les deux tranches optionnelles dont la répartition s'établit comme suit :

Tranche ferme (avec option)	6 670,00 € HT
Tranche optionnelle 1	770,00 € HT
Tranche optionnelle 2	2 740,00 € HT
Total	10 180,00 € HT

Article 2 : Ampliation de la présente décision qui sera notifiée à l'intéressé sera transmise à Monsieur le préfet de la Haute-Savoie.

Yohann TRANCHANT
Président du SMIAC

A Alby-sur-Chéran,
Le 26/01/2026



Au
service
de nos
vieux !

www.cheran.fr